



CONTRAT DE PRESTATION POUR LA REALISATION D'UN SITE INTERNET

A remplir, dater et signer et renvoyer 1 exemplaire à « One Page Web Office » dans l'enveloppe jointe.

Entre les SOUSSIGNES,

One Page web Office (<http://one-page-web-office.weebly.com/>), dont le siège social est situé, 36 rue Paul Simminger, 57950 Montigny-lès-Metz, numéro de SIRET : 791 538 143 00011, représentée par Frédéric Laporte, son dirigeant et habilité à signer les présentes et ci-après dénommé « le concepteur »,

D'UNE PART,

ET

[redacted], dont le siège social est situé au, [redacted]
[redacted], numéro de SIRET/SIREN : [redacted], représenté par [redacted]
[redacted], habilité à signer les présentes et ci-après dénommé « le client »,

D'AUTRE PART.

ARTICLE 1 – OBJET DU CONTRAT

Le présent contrat et sa fiche de renseignements (au verso) ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles **One Page Web Office**, représenté par son concepteur, à la demande du client, réalisera et mettra en ligne sur Internet, le site Web de son activité professionnelle.

ARTICLE 2 – NATURE DU CONTRAT

La conception du site Internet conformément à la fiche de renseignements au dos de ce document du présent contrat devra être mise en ligne au plus tard dans 2 semaines après sa signature. L'achèvement de la conception du site Internet devra être constaté par validation numérique sous la forme d'un message Email émanant du client attestant de la mise en ligne du site de son activité professionnelle. Il ne pourra refuser de constater l'achèvement que dans le cas où la fiche de liaison au cours de la conception, qu'il aura reçu pour validation, n'aurait pas été respectée.

Les prestations de réactualisation ou de mise à jour du site Internet sont définies tel que présentées sur la tarification de **One Page Web Office** et ceux à compter de la date de signature du présent contrat.

ARTICLE 3 – PRESTATIONS DU CONCEPTEUR

3.1 Conception du site Internet :

One Page Web Office réalisera la conception du site Internet selon les conditions définies sur la fiche de renseignements (au dos du contrat) puis les éventuelles modifications de la fiche de liaison que lui fera parvenir (par voie électronique) le client pour la validation du projet.

Le client devra communiquer au concepteur, toutes les informations nécessaires à la conception du site Internet, qui lui seront demandées. **One Page Web Office** devra procéder à la mise en ligne du site Internet et de ses éventuelles réactualisations.

3.2 Réactualisation, mise à jour ou modification :

One Page Web Office s'engage à réaliser et à mettre en ligne les éventuelles réactualisations ou modifications du site Internet auxquelles le client lui demandera de procéder, conformément à la tarification de l'option choisie.

3.3 Modifications :

Tous travaux exceptionnels demandés par le client ne rentrant pas dans le cadre des prestations définies dans le présent contrat et ses options feront l'objet d'un devis, qui ne sera exécuté qu'après accord des deux parties.

ARTICLE 4 – RESPONSABILITE DU CONCEPTEUR

One Page Web Office garantit qu'il atteindra les objectifs fixés par le client seulement et seulement si, le client fourni en temps voulus, les renseignements nécessaires et primordiaux, au concepteur pour remplir sa tâche.

ARTICLE 5 – RESPONSABILITE DU CLIENT

Les informations diffusées sur le site Internet par le client après sa mise en ligne le sont, *sous sa seule et unique responsabilité*.

Le client s'engage à fournir au concepteur des données exactes, de qualité et conformes à la législation en vigueur.

Le client s'engage à respecter l'ensemble des prescriptions légales et réglementaires en vigueur relatives à l'informatique et aux libertés (CNIL).

ARTICLE 6 – PROPRIETE

L'ensemble des informations apportées par le client de quelque nature que ce soit et sous quelque format que ce soit (et notamment les pages HTML, fichiers images, sons, vidéo, etc.) sont et resteront à tout moment la propriété du client.

Pour ce qui est, des créations réalisées par le concepteur pour le client, ce dernier en acquiert la propriété dès le paiement des sommes dues, en vertu de l'article 8 du présent contrat.

Le client sera donc libre de reproduire l'ensemble des pages du site Internet, ainsi que ses réactualisations, et ce pour une durée illimitée.

ARTICLE 7 – CONFIDENTIALITE

Chacune des parties, au présent contrat, s'engage en son nom, comme en celui de ses collaborateurs, à considérer comme confidentiels, pendant la durée du présent contrat et après son expiration, les documents, systèmes, logiciels, savoir-faire en provenance de l'autre partie dont elle pourrait avoir eu connaissance à l'occasion de l'exécution du présent contrat, et à ne pas les utiliser en dehors des besoins du présent accord.

ARTICLE 8 – CONDITIONS FINANCIERES

La création du site Internet du client sera facturée par **One Page Web Office** pour un montant déterminé par les tarifs, fonction de l'option choisie en fin de ce contrat, dans le cadre « mention manuscrite ».

Le versement du montant de la prestation se fera dans les 3 jours ouvrés suivant la date de mise en ligne du site.

ARTICLE 9 – REFERENCES AU CLIENT

Le client autorise **One Page Web Office** à utiliser son nom et les produits développés, pour son compte propre, aux seules fins de sa propre promotion commerciale. Notamment en insérant un lien hypertexte permettant au visiteur, d'accéder au site **One Page Web Office**.

ARTICLE 10 – RESILIATION DU CONTRAT

En cas de manquement grave par l'une des parties, aux obligations des présentes, auquel il n'aurait pas été remédié dans un délai de quinze jours à compter de la réception d'une lettre recommandée avec demande d'avis de réception notifiant le manquement et adressée par l'autre partie, dont cette dernière pourra faire valoir pour la résiliation du contrat sous réserve de tous dommages-intérêts auxquels elle pourrait prétendre.

Si la résiliation était due du fait de **One Page Web Office**, celui-ci devra remettre au client tous les documents en sa possession concernant les travaux effectués dans le cadre du présent contrat.

ARTICLE 11 – LITIGES

En cas de difficultés ou de différent entre les parties à l'occasion de l'interprétation, de l'exécution ou de la résiliation du présent accord, les parties conviennent de rechercher une solution amiable dans l'esprit du présent contrat.

Le présent contrat est soumis à la loi française et tout litige ou différent qui pourrait naître entre les parties à l'occasion de l'interprétation, de l'exécution ou de la résiliation du présent contrat relèvera de la compétence du médiateur de la République de Metz (57).

Fait en deux exemplaires originaux, à Metz, le [redacted] 2013

One Page Web Office,	Le client,
Représentant légal : Frédéric Laporte	NOM, Prénom :
Mention manuscrite : Lu et bon pour accord de réalisation du présent contrat.	Mention manuscrite : Lu et bon pour accord et réalisation de l'option Pack Web n° xx
Lu et bon pour accord de réalisation du présent contrat	
Signature : <i>F. Laporte</i>	Signature :